Tableau n°1.1.9
Affections professionnelles liées au contact avec le phosphore et le sesquisulfure de phosphore

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies
A-Ostéomalacie ou nécrose du maxillaire inférieur.	1 an	Préparation, emploi, manipulation du phosphore et du sesquisulfure de phosphore;
B-Dermite aiguë irritative ou eczématiforme récidivant en cas de nouvelle exposition au risque.	15 jours	Fabrication de certains dérivés du phosphore, notamment des phosphures.
C-Dermite chronique irritative ou eczématiforme récidivant au contact du sesquisulfure de phosphore.	- 3 mois	